L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 JUIN 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., ... Rue de Chartres No. 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 6 JUIN.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à ... procéder. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Affaire Crampton.

Le président a transmis au Congrès, le 29 du mois dernier, la réponse de M. Marcy à la dernière dépêche de lord Clarendon. Cette réponse était accompagnée d'un message de M. Pierce annonçant aux chambres le renvoi de M. Crampton, ministre britannique à Washington, et des consuls anglais de Cincinnati, de Philadelphie et de New-York. Les raisons de la mesure de rigueur prise par le gouvernement à l'égard des agents que nous venons de nommer, sont longuement développées dans la note de M. Marcy.

Le secrétaire d'Etat déclare que les explications du gouvernement anglais ont pleinement satisfait le président, mais que celui-ci persiste à croire à la culpabilité de M. Crampton et des consuls qui n'en sont pas moins dignes de blâme, parce qu'ils ont agi sans instructions de leur gouvernement.

Lord Clarendon et le département d'Etat de l'Union diffèrent d'opinion sur la valeur des témoignages qui incriminent les agents de l'Angleterre. Ces derniers nient en termes généraux qu'ils aient violé les lois de neutralité des Etats-Unis; mais ils ne cherchent point à démontrer la fausseté des nombreuses imputations dirigées contre eux. La manière dont le cabinet anglais interprète nos lois de neutralité est si différente de la nôtre, que les agents britanniques, l'adoptant pour leur part, ont pu prétendre de leur innocence sans manquer à l'honneur. Mais ils sont coupables, d'après l'extension que nous accordons ici à nos lois de neutralité, et c'est parce qu'ils sont coupables, au point de vue du gouvernement américain sinon au point de vue du cabinet anglais, que nous sommes obligés de suspendre tout rapport officiel avec eux personnellement, tout en conservant nos relations d'amitié et de respect avec l'Angleterre.

Les agents britanniques avaient établi un vaste système de recrutement aux Etats-Unis et ils ont continué leurs opérations même après que leur gouvernement en eut ordonné la cessation. Il nous appartient d'ailleurs d'interpréter nous-mêmes nos lois, et nous ne pouvons pas permettre à une puissance étrangère d'en contester le sens ou la portée.

Quant aux témoignages signalés par lord Clarendon et qui, selon lui, sont peu dignes de foi, ils sont purement secondaires; il y en a de plus importants qui incriminent les agents anglais et établissent positivement leur culpabilité. Les autorités fédérales ont eu beaucoup de peine à mettre un terme au recrutement qu'opéraient des agents à la solde de l'ambassade anglaise; ces agents ont dû être poursuivis à Cincinnati, à Philadelphie et à New-York. Lord Clarendon dit qu'ils agissaient sans ordre; comment est-ce possible puisqu'ils étaient payés? Le gouvernement anglais n'est point coupable, car il proteste contre l'intention qu'on aurait pu lui prêter de violer nos lois; mais puisque celles-ci ont été néanmoins violées au profit de l'Angleterre, elles n'ont pu l'être que par les représentants de cette puissance.

Toutes les preuves recueillies devant les tribunaux désignent M. Crampton et les consuls de Cincinnati, de Philadelphie et de New-York comme les vrais coupables. Le recrutement a cessé dès que M. Crampton a donné l'ordre de le suspendre; donc il commandait aux agens, et ceux-ci en enrôlant parmi nous des soldats pour l'armée d'Orient obéissaient à ses instructions. La conclusion est évidente. Et le gouvernement américain est d'autant moins disposé à l'indulgence envers M. Crampton que le ministre anglais, par le silence qu'il a observé vis-à-vis de son gouvernement, l'ignorance où il l'a tenu de ses opérations aux Etats-Unis, et son obstination à les poursuivre en dépit des ordres positifs du cabinet de Londres, a failli compromettre la bonne harmonie qui régnait entre l'Angleterre et nous, et que l'intérêt des deux peuples leur ordonne de maintenir.

Lord Clarendon, dans sa note du 30 avril, a déclaré que M. Marcy avant eu le 22 mars 1855 une entrevue avec M. Crampton aurait à celui-ci que les lois de neutralité de l'Union seraient rigoureusement exécutées, mais que les personnes qui désireraient quitter les Etats-Unis pour aller s'enrôler ailleurs, le pourraient. M. Marcy contredit formellement cette assertion, et il y voit la source des difficultés survenues depuis. M. Crampton a cru pouvoir organiser aux Etats-Unis des bureaux d'expédition de volontaires où l'engagement n'était qu'ébauché. Les volontaires ne s'engageaient pas ici même au service de l'Angleterre, mais prenaient l'engagement d'aller s'enrôler au Canada ou ailleurs. Ce moyen détourné d'arriver au même but constitue, comme l'engagement positif, une dérogation à nos lois de neutralité. M. Crampton a mal interprété les paroles de M. Marcy et il ... fait part de son intention de continuer indirectement le recrutement, il y aurait eu entre eux une explication qui aurait empêché le mal et prévenu toute espèce de difficulté.

M. Crampton dit qu'il a cru devoir garder le silence envers M. Marcy sur ses projets ultérieurs, pour ne point le mettre dans l'embarras en faisant du ministre d'Etat américain le confident d'une des parties belligérantes. Mais si les projets de M. Crampton ne visaient point les lois du pays, qu'est-ce qui pouvait l'empêcher d'en faire part au secrétaire d'Etat? Son gouvernement l'y avait du reste engagé.

M. Marcy termine sa remarquable note, dont nous n'avons donné plus haut qu'une esquisse très imparfaite, en exprimant les regrets du président de ne pouvoir ajourner le renvoi de M. Crampton. Cet agent, dans les dernières notes qu'il a adressées à son gouvernement, a pris une attitude qui ne permet plus aux Etats-Unis de continuer par son intermédiaire leurs rapports avec l'Angleterre.

ECOLES PUBLIQUES.

La distribution des prix a eu lieu hier au Théâtre d'Orléans, et cette solennité a pleinement répondu à l'attente des familles et des citoyens en général. Elle a surtout offert un vif intérêt aux parens qui confient l'instruction de leurs enfans aux habiles professeurs de nos écoles publiques.

La salle était comble: loges, galeries, stalles, bancs, la foule avait tout envahi et occupait toutes les issues, tous les passages, tous les couloirs. Il va sans dire que les dames étaient en grande majorité dans l'assistance, ce qui rehaussait l'éclat du coup-d'œil et ajoutait à l'entrain et à l'animation générale.

Un excellent discours en anglais de M. Alphonse Canonge sur les bienfaits de l'éducation a été écouté au milieu du plus profond silence, suivi bientôt de chaleureux applaudissements.

MM. Gilly et Canonge fils ont récité ensuite avec beaucoup de verve un dialogue français, puis un enfant de dix ans, nommé Cooper, a débité une plaidoirie avec l'aplomb d'un véritable disciple de la Basoche. L'avocat en herbe a obtenu un énorme succès.

A la plaidoirie de Me Cooper a succédé un dialogue anglais récité avec le plus pur accent britannique par deux jeunes créoles: MM. Canonge fils et Raimondy.

Après quelques autres exercices de même genre, M. Cyprien Dufour, président de la Direction des Ecoles, a procédé à la distribution des prix et à la remise d'un certain nombre de diplômes à plusieurs jeunes filles qui avaient terminé leurs études.

Cette dernière partie du programme a paru intéresser vivement l'auditoire et a admirablement couronné la solennité. Chacun s'est ensuite retiré en formant des vœux pour le succès de nos écoles et de cette cause sacrée de l'instruction publique qui est celle des lumières et de la civilisation.

UNE JUSTICE DE PAIX.—On verra par quelques lignes insérées plus loin, qu'un nombre considérable d'avocats du barreau de notre ville recommandent M. Arthur Bazerque aux suffrages de ses concitoyens pour remplir les fonctions de juge de paix laissées vacantes par la mort de M. Richard Richardson. M. Bazerque est un jeune avocat de talent, que son jugement sain et la droiture de son esprit rendent éminemment propre à l'exercice des fonctions que voudraient lui déférer ses amis.

COMPAGNIE DU GAZ.—Nous sommes priés par la Compagnie du Gaz d'engager les personnes qui désirent avoir du gaz du côté ouest de la rue Tchoupitoulas, à s'adresser au bureau le plus tôt possible. La Compagnie fait poser en ce moment des tuyaux dans cette rue, jusqu'à la limite supérieure du premier district.

La Compagnie donne avis aux personnes dont les propriétés sont situées dans les quartiers où passent les tuyaux et qui désirent avoir du gaz, de s'y prendre de bonne heure pour les installations nécessaires.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe.

De quatre jours plus récentes.

ARRIVEE DU NIAGARA A HALIFAX.

New-York, 5 juin.—Le steamer Niagara, parti de Liverpool dans l'après-midi du 24 mai, est arrivé à Halifax.

La Persia est arrivé à Liverpool le 24 mai. Les nouvelles politiques sont dénuées d'intérêt. Habillements, chemises, cravates, chapeaux, bottes, souliers et brodequins.

Nota: Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillements, chemises blanches, chapeaux, bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de ... Commissaires-priseurs.

Nouvelles commerciales.

Liverpool, 24 mai.—Les cotons ... inférieures de coton ont fléchi de ⅛ d. ; le fair et le middling ... vendus ... Ventes de la semaine, 38,000 balles; ... On cote: Orléans fair, 6 ⅞ d.; middling, 6 ¼ d.; upland fair 6 ⅝ d.; middling, 6 1/16 d.; stock dans le port, 477,000 balles dont 428,000 de qualités américaines.

Le marché aux denrées alimentaires est languissant; peu de demande ...

Le nouvel emprunt anglais de cinq millions a été pris à 93 pour cent.

Les farines ont été fermes. Western canal, 31 à 33 sh.; Ohio, 33 à 35 sh. Le blé a fléchi de 2 d. Le maïs blanc vaut de 30 sh. 6 à 35 sh., le maïs jaune, de 32 à 33 sh.

Le temps est favorable aux récoltes.

L'encaisse métallique à la Banque d'Angleterre s'est accrue de 30,000 livres sterling.

ARRIVEE DU CAHAWBA.

Le steamer Cahawba, capitaine Bullock, est arrivé hier dans notre port, venant de New-York et de la Havane. Il nous apporte des journaux de cette dernière ville jusqu'au 3 courant. Ils ne renferment absolument rien.

Le nouveau steamer de guerre américain Merrimac, commandant Pendergrast, est arrivé à la Havane le 3, venant de Norfolk.

CORRESPONDANCE.—M. D. L. Ricardo, dans une annonce insérée plus loin, invite les personnes qui désirent et pour qui des demandes de gratifications en terre ont été adressées au gouvernement, à se rendre à son bureau, rue du Camp No 39.

KANSAS.—Les nouvelles du territoire du Kansas sont toujours déplorables. Les abolitionnistes ... de Franklin ... le 24 mai, et ... dans la soirée un grand nombre ... de l'esclavage. La plupart de ces derniers ont été arrachés de leur domicile. Presque toutes les familles dont les habitations sont sur Potawatamies' Creek ont été attaquées. Les habitans ont demandé du secours au gouverneur et l'envoi de troupes régulières.

DROIT MARITIME.

La presse européenne est à peu près unanime dans les éloges qu'elle accorde à la révision du code maritime par le Congrès de Paris. Il n'y a guère que deux ou trois journaux secondaires de Londres qui blâment l'atteinte portée aux antiques privilèges de la Grande Bretagne. Rendons néanmoins cette justice à l'Angleterre, que tous les hommes éclairés qu'elle renferme ont applaudi à la suppression de la féodalité maritime et à l'inauguration d'un ordre de choses plus conforme aux progrès de la civilisation.

Dès 1778, les nations maritimes autres que l'Angleterre visaient déjà à l'affranchissement de leurs pavillons et à la modification d'un droit qui favorisait les forts au préjudice des faibles. On se rappelle que dans l'année que nous venons de mentionner, les Etats neutres, pour mettre un terme aux abus de la domination de la Grande-Bretagne, qui était alors en guerre avec les Etats-Unis formèrent une coalition. Ils avaient l'espérance de pouvoir résister aux prétentions de la première de ces puissances et protéger leur commerce. La Russie, le Danemark, la Suède, la France, l'Espagne et la Hollande faisaient partie de cette ligue. Ces gouvernements rédigèrent une Déclaration dans laquelle ils demandaient:

1o.—Que les pavillons neutres pussent naviguer librement d'un port à un autre, sur les côtes des puissances belligérantes;

2o.—Que les effets embarqués sur les bâtiments neutres fussent respectés, même lorsqu'ils appartiendraient aux puissances ennemies, à l'exception des munitions de guerre;

3o.—Que le blocus fût, non fictif, mais réel, pour être reconnu par les neutres.

Ce sont, comme on voit, dit avec raison un journal français, et à peu près textuellement, moins ce qui concerne la course, les principes consacrés par la déclaration du 30 mars 1856.

L'Angleterre ne se laissa point intimider et continua à opprimer les faibles. Elle battit les coalisés en détail, en se jetant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, et réussit à répandre parmi eux des germes de division. Le traité de paix avec l'Amérique ne changea rien au code maritime. Ce n'est qu'après la victoire de Marengo que les neutres songèrent à former une seconde coalition. L'empereur de Russie, qui était rapproché de Bonaparte, en fut le promoteur, et la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Espagne et les deux Siciles.

La ligue des neutres allait, dit le Constitutionnel, qui dans un article plein d'intérêt rappelle les faits historiques que nous venons d'esquisser rapidement, la ligue des neutres allait opposer à l'Angleterre 164 vaisseaux, savoir: la Russie 35, la Suède 23, le Danemark 23. La France, la Hollande et l'Espagne en avait 80. Mais ces forces étaient disséminées sur des espaces immenses, et celles des puissances du Nord étaient séparées les unes des autres et bloquées dans leurs ports respectifs par les glaces.

"L'Angleterre, arrivée à l'apogée de sa puissance relative, pouvait, continue le journal, mettre en ligne 120 vaisseaux et 230 frégates, montés par 120,000 matelots. L'état immense, comme puissance militaire, ... plus prodigieux encore, était la puissance financière qu'elle pouvait déployer. Au commencement de la guerre d'Amérique, les exportations de l'Angleterre s'étaient élevées à 318 millions de francs; au début de la deuxième guerre des neutres, elles s'élevaient à 849 millions. Le nombre des navires du commerce s'était élevé de 13,800 à 18,600; les matelots du commerce, de 100,000 à 144,000; les revenus des impôts indirects, de 183 millions à 369 millions. De pareilles ressources, concentrées dans les mains d'un ministre aussi ardent et aussi tenace que le second Pitt, investi d'une véritable dictature, permettaient à l'Angleterre de tenir tête à l'orage; cependant il fallait se hâter, attaquer isolément les confédérés, et empêcher, à tout prix, la réunion des forces de la ligue.

"On connaît l'entrée de la flotte anglaise dans le Sund, à la fin de mars 1801, et l'attaque intrépide de Nelson contre la flotte danoise, réunie devant Copenhague, le 2 avril. Quoique l'acharnement des Anglais eût obtenu une sorte de succès, l'héroïsme des Danois l'avait rendu à peu près stérile. Les forces de la Russie et de la Suède étaient considérables; et Dieu seul sait quel sort était réservé à la ligue des neutres, lorsque la fin tragique de Paul Ier vint tout à coup la dissoudre."

Nous allons citer la fin de l'article du Constitutionnel:

Eh bien! voilà la politique ancienne, traditionnelle, enracinée dans les mœurs, maintenue, un siècle et demi, au prix de sacrifices immenses et de flots de sang répandu, que l'Angleterre a eu le bon sens et la magnanimité de sacrifier aux instances de la France et aux besoins de la civilisation. Déjà, dès le début de la guerre, l'empereur Napoléon III avait demandé au gouvernement de la reine Victoria qu'il se départît, temporairement de ses principes constants au sujet des neutres, et il l'avait obtenu. Par la déclaration du 30 mars, la renonciation de l'Angleterre est devenue solennelle et définitive. C'est un immense bienfait que les puissances secondaires doivent et à l'initiative de la France, et à la générosité du gouvernement anglais.

A la reconnaissance, expresse des droits des neutres, tels qu'ils avaient été formulés par la ligue de 1780, la déclaration du 30 mars a ajouté l'abolition de la course.

On sait en quoi consistait la course. Par l'effet d'une pratique ancienne et générale, qui n'en était pas moins barbare, malgré sa généralité et son ancienneté, les Etats belligérans délivraient à des particuliers ce qu'on appelait des lettres de marque. Munis de ces lettres, ces particuliers armaient des navires, et faisaient la guerre en partisans pour leur compte, et au nom de leur gouvernement. Ils étaient considérés comme des troupes auxiliaires, et obtenaient, en cas de capture, le traitement de guerre. ... sous le consulat et sous l'empire, et la renommée qu'y acquit Surcouf.

En elle-même, la chose était profondément regrettable. Quoique les Etats euxmêmes ... guerre, ce n'est pas une raison pour que les propriétés privées ... ... Le bon sens et la justice voulaient, d'ailleurs, que les malheurs de la guerre soient restreints ... Dans le passé, et dans l'avenir, la course serait beaucoup plus désastreuse que par le passé, au moyen de l'invention des navires à vapeur. ... la course est donc un bienfait immense pour le travail et pour la civilisation. Jointe à la reconnaissance des droits des neutres et à la ... du blocus réel, pour interdire l'accès d'un port, elle complète la liberté des mers, et constitue l'acte le plus mémorable ... progrès le plus important des temps modernes.

CHRONIQUE LOCALE.

... (illisible)

L'ART A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Puisque l'orgie électorale est terminée—puisque l'émeute a cessé de gronder dans la rue et que le lugubre tragédie qui ensanglantait l'autre jour les abords du théâtre est tombée dans le gouffre sombre où s'ensevelissent les choses qu'on voudrait oublier—qu'il me soit permis de faire trêve à l'indicible dégoût et à la profonde et mortelle douleur qu'inspirent aux âmes généreuses ces saturnales de la violence et du meurtre, et reprenant la trame brisée de mes études, de recommencer ma tranquille flânerie dans ce doux et charmant pays de l'art et de la fantaisie—heureux domaine inaccessible aux luttes et aux fureurs des partis, aux harangues furibondes des énergumènes, au gibet de bronze des balles et au poignard des assassins. Aussi bien, au point où en sont les choses, entre la comédie qui se joue au-delà de la rampe et la comédie qui se fourre dans la rue, ne me ferai-je aucun scrupule de proclamer hautement la supériorité de la première et de ne chercher que pas à dissimuler que mon oreille est infiniment plus charmée des cavatines de Meyerbeer et de Rossini que des discours plus ou moins politiques de nos tribuns, et qu'aux tumultueuses clameurs des clubs je préfère bien décidément le Don Juan de Mozart et la Symphonie Pastorale de Beethoven.

En vue de la sauvegarde qui nous envahit d'année en année, il est bien permis d'appeler à notre aide l'influence des arts bienfaisants et civilisateurs, doux fruits de la concorde et de la paix—et à l'heure où l'édifice social, croulant de toutes parts, menace de nous enterrer sous ses ruines, d'invoquer une fois encore, pour en relever les murailles, le merveilleux pouvoir de la lyre d'Amphion.

La saison théâtrale est close et l'heureux directeur auquel nous devons tant de charmantes soirées est déjà en route pour renouveler une troupe qui, sauf de rares exceptions, se composera l'hiver prochain d'éléments entièrement nouveaux. Pour ma part, je ne puis qu'en féliciter M. Boudousquié.—Quelque méritoire que soit un artiste, il s'use vite devant un public toujours en présence de ses défauts comme de ses qualités, et dont le personnel ne varie guère de saison en saison. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne parle ici que des chefs d'emploi, des premiers sujets, du vaudeville et de l'opéra. A part de brillantes exceptions, que chacun retrouvera sans peine dans ses souvenirs, les favorites d'une première année ne subissent toujours un léger refroidissement d'admiration pendant la seconde, et la série trop souvent renouvelée de ces épreuves successives finit par amener la satiété ... trop heureux encore l'artiste si le public ... sultan capricieux et blasé—s'arrête là dans les métamorphoses de sa passion.

Il est donc convenable et de bonne politique pour un directeur, malgré le surcroît de dépenses qui en résulte, de renouveler profondément sa troupe à chaque changement de saison. Que ce renouvellement entraîne parfois la réforme de sujets sympathiques à une fraction du public, ou que des nécessités administratives dont la direction est seule juge éloignent temporairement de la scène des artistes qu'on aimerait à y revoir, c'est là un malheur qu'il est permis de regretter mais que personne ne saurait songer à formuler en reproche.

Dans le petit nombre des artistes actuels qui sont réengagés pour la saison prochaine, il faut citer en première ligne le nom de l'idole du public, celui de Madame Pauline Colson, si je ne partage pas complètement à l'égard de la charmante cantatrice l'opinion si hautement et si bruyamment manifestée par l'immense majorité des habitués du théâtre, je ne saurais nier pourtant l'éclatant succès qu'elle y a obtenu, non plus que le rare assemblage des qualités diverses qui lui ont conquis de prime abord cet enthousiasme et cette faveur. Les arrêts de la critique, tout comme ceux des tribunaux inférieurs, sont toujours susceptibles d'être cassés par la Cour Suprême siégeant au parterre et dans les loges—et lorsque l'appel a donné gain de cause à l'artiste contre la critique, il ne reste plus guère à celle-ci que la ressource ingénieusement indiquée par le grenadier de Scribe, dans un couplet devenu célèbre:

> "Un vieux soldat sait souffrir et se taire
> "Sans murmurer, sans murmurer."

Si le blasonnement vient un jour à fleurir au milieu de nous, et qu'il soit de mode de choisir des candidats parmi le sexe charmant auquel appartient cette artiste, je conseille fort aux meneurs de mon parti de placer le nom de Madame Colson en tête de leur ticket électoral. J'ai la ferme conviction que, le cas échéant, Uriella des Amours du Diable et Ninette de Si j'étais Roi réunirait une imposante majorité des suffrages, et j'ose même affirmer qu'en dépit de son origine, elle compterait pour chauds adhérents et pour enthousiastes ... les plus féroces que notre ville ait l'avantage de posséder. Vox populi, Vox Dei—c'est la devise des républiques ... et des directeurs de théâtre. Je crois même que ces derniers ont beaucoup moins de chances de se tromper lorsqu'ils se règlent d'après ce vénérable dicton—qui a pour eux l'agrément additionnel de se manifester sous les apparences non moins attrayantes que classiques adoptées jadis par Jupiter pour aller visiter la blonde Danaé.

Immédiatement après Madame Colson—toujours au point de vue de la popularité relative—viennent se placer Messieurs Bellagrave et Junca—l'un, artiste sérieux, pénétré des bonnes traditions et doué d'un organe, sinon très étendu, du moins éminemment sympathique et dirigé par un goût éclairé—l'autre, nature plus en dehors, voix plus vibrante, chanteur et comédien doué de plus de rondeur et d'entrain—tous deux artistes consciencieux, d'une incontestable valeur et d'un mérite justement apprécié par le public. Ici encore, M. Boudousquié a fait que suivre l'impulsion du public, dont les nombreuses ovations ont rarement fait défaut à ces deux artistes. Le réengagement de MM. Delagrave et Junca est donc tout à la fois un acte de bon goût et de bonne administration.

Pour MM. Dessnay, Dubasea, Carrier, Mabure et Colson, qui continueront également de faire partie de la troupe, je me borne à constater ici qu'ils ont tous, à des degrés divers, fait preuve de zèle et de talent, et que leur présence sur notre scène, si elle n'y doit pas soulever des tempêtes populaires ou y faire éclater des orages de fleurs et de bravos—agréables ondées réservées plus spécialement aux prime donne et aux ténors—n'en contribuera pas moins à l'harmonie et au succès de l'ensemble, et par suite, aux plaisirs du public. Si l'occasion s'en présente, je compte bien leur consacrer une notice plus étendue et les dédommager avec libéralité de cette revue un peu sommaire en leur faisant, comme on dit, bonne mesure.

Voici que j'allais oublier M. Mathieu qui, je l'espère bien, continue à faire partie du Théâtre. M. Mathieu est un vieux de la vieille, un grognard intrépide qui a vu le feu de bien des batailles dramatiques et qui mourra sur la brèche, au milieu d'une de ses charges les plus brillantes. Qu'on se garde bien de nous enlever M. Mathieu. Il me semblerait tout aussi étrange de ne plus le retrouver au milieu des chœurs, les animant du regard, les échauffant du geste et de la voix, que de découvrir un beau matin la grotesque statue de Clark Mills perchée sur le chapeau ... qui orne la Cathédrale, ou d'apprendre que l'Odd Fellows Hall et le Palais Municipal ont été surpris au clair de lune, esquissant ensemble une polka échevelée au milieu de la place Lafayette.

J'arrive, maintenant au personnel féminin qui, à l'exception de Mmes Colson, Vernon, Bussin et Du Buisson, ... nouvelle l'hiver prochain. Je n'ai besoin de rappeler à personne les excellents services que nous ... pendant ... Mme Richer ... ses débuts, ... dernière ... et fera de ... départ, que par suite d'une ... c'est toujours à elle qu'il faut avoir recours ...

... (illisible)

... Le récit de Claude aussi sur ses amours avec Denise est un diamant qu'il faut mettre à côté de Graziella. Quelle émotion, quelle vérité, quels tableaux, quelle poésie!

Cet ouvrage est en vente à la Librairie Nouvelle, rue de Chartres, No. 107.

COLLÈGE DES JÉSUITES.—De nombreuses erreurs s'étant glissées dans les noms des élèves qui ont remporté des prix au Collège des Jésuites, on nous prie de les reproduire dans leur véritable ordre et avec les corrections nécessaires:

Dans la Première Classe, les premiers prix, pour les diverses branches d'instruction, ont été décernés à Edouard Morton, Félix Voorhies, Eugène Dejean et les seconds prix, à Félix Voorhies, James Sheldon, Eugène Dejean et Edouard Morton.

Dans la seconde classe, Raymond Saucage, Wm. Frerst, Paul Ragne, Cyril Bienvenu, Felix-Vègue, et Léon Fortin ont obtenu les premiers prix; et Léon Frain et Raymond Sauvage, les seconds. Chaque classe représente l'enseignement des langues anciennes et modernes, des sciences, etc., ce qui explique que dans le même classe les même élèves aient pu remporter les premiers et les seconds prix.)

Troisième classe. Edward Fahrenbach obtient tous les premiers prix moins celui d'écriture, qui est décerné à Lewis Clark. Les seconds prix sont décernés à Armand Frerst, Dawson Blanchard, James Golden, James Heyden, A Justamond, Charles Morat et Victor Puryear.

Quatrième classe.—Simon P. Dufour obtient tous les prix à l'exception de ceux d'écriture et de composition française décernés à George Rehm, René Lemonnier et C. Purvis.

Cinquième classe.—Premiers prix décernés à James Coleman, George Aitken, Victor Déjean, ... Hirschbeck ... Wm Finch, James Coyle, Geo Aitken, Paul Flemming et V. Déjean.

Sixième classe.—Premiers prix décernés à Anatole Barrett, Wm de Peyster, James Morse, George Dufour, Gaston Villars, Frédéric Knapp, Joseph Bureau, Nicholas Estava, Angel Xiques, John Amat, John Cadis; seconds prix, à Edward Guichard, Joseph Dureau, John Amat, Léopold Guichard, Ange Xiques, ... Duke, Joseph ... Alfred Knapp, Wm Martin, John Cadis, Robert ... Dufour, Cyril Bienvenu, ... Fahrenbach et Wm Sheldon ont obtenu les prix dans les classes d'espagnol.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

X.

L'embarras, l'inquiétude se lisaient sur les physionomies de Jeanne et de Maurice. Une circonstance grave pouvait seule expliquer leur présence simultanée, à cette heure avancée de la soirée, dans l'appartement de monsieur et de madame Dumirail. Celle-ci s'adressant à son fils:

—Tout à l'heure tempère, en t'embrassant par la porte, me disait que tu ne pouvais venir plus à propos, mon ami... En effet, nous parlions de toi.... Quant à Jeanne, qu'elle soit la bienvenue, comme elle l'est toujours... maintenant, que voulez-vous, mes enfans?

Jeanne et Maurice se regardèrent à la dérobée, les palpitations ... de la jeune fille décelaient son trouble, son agitation; Maurice, après un moment de silence, dit à sa cousine avec un accent de récrimination contre lui-même:

—Pourquoi donc hésites-tu? Est-ce que nous avons à rougir de notre demande?

Et s'avançant vers monsieur et madame Dumirail, Maurice ajouta d'une voix ferme, on s'efforçant de contenir son émotion:

Jeanne et moi nous nous aimons; nous venons vous supplier, toi mon père, toi ma mère, de consentir à notre mariage.... au nom de notre bonheur à tous deux. Est-ce vrai, Jeanne?

C'est vrai, Maurice ... répondit la jeune fille d'une voix ... et les yeux baissés. Puis les relevant ... sur monsieur et madame Dumirail ... regard légèrement humide, regard limpide ... la candeur, la sincérité de son âme, Jeanne ajouta:

—Oui, j'aime Maurice ... qu'il m'aime ... et si vous consentiez à notre mariage, chère tante, cher oncle, je serais, je le crois, je le sens, une compagne digne de Maurice, digne de vous, qui m'avez recueillie orpheline, et m'avez fait ... la perte de ... parents, ... la plus tendre des mères ...

La demande de ... jeunes gens devait ... parens, et de cette demande ... d'entreprise et ... quelques soins ... le ... de Maurice ... l'entretien ... Dumirail ... coups ... du secret ...

—Mes enfans, notre tendresse est trop ... pour ... sans ... votre ... et celle ... à votre âge.

—Oh! ... répondit ... Maurice ... notre bonheur ... Jeanne ... Alors j'ai senti que je n'aimais plus Jeanne comme une sœur.

—Moi, de ce changement, je m'étais aperçue avant toi, Maurice,—reprit Jeanne ... ... (à continuer.)

... (illisible)

ATTENTION.

Vendredi ... par J. A. Beard & May ... 6 juin ... entre les rues Washington ... Gentilly ... et Dryades ... 16 juin—Esclaves et actions de banque et de chemin de fer ... 14 juin—Propriété sur la Grande Ile ... 21 juin—Maison à deux étages, rues Hevia et Cypress, Blanche et Prieur ... 28 juin—Choix de terrains propres à bâtir ... 12 juillet—Terres de choix dans les paroisses de Caddo et Bossier ...

Décédé, hier, à 3 heures de l'après midi, à l'âge de huit mois, PIERRE JOSEPH DABON, fils de Nicolas Dabon et de Félicité Garcia. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le convoi partira de chez sa grand'mère, rue Dorbigny entre les rues St. Philippe et Ursulines.

AVIS.

Aux personnes réclamant des terres. Les personnes suivantes, pour lesquelles j'ai de mandé les terres qu'elles réclament en vertu de la loi du 3 mars 1855, sont priées de passer le plus tôt possible à mon bureau, No 39 rue du Camp: Mme Henriette Pollock, William N. Warden, Mary Hennaby, Cornelius Goodrich, John King, Mme Amelia Moss, Jacques Bachemin, Walt S. Hoyt, Mme Eugenia Hester, A. H. Thompson, thomas Pattleton, Henry P. Roncher, Thomas Shaw, George Murray, George Clemons, Mme Catherine Brehm, John Scott, James Davis, Walter Smith, Edward Burke, Richard Hartmann, Edward Burton, Mme Madeleine Lambert, Mme Eulalie Damilly, Charles Wilson, William McCombs, James Boyce, Michel Sebergen, Edmond Gaillard jeune, John Pratt, Lawrence Martin, Owen Lyons, Manuel Collins. 4 juin—1m D. L. RICARDO, notaire public.

Société Howard.

A une assemblée de cette Société, tenue le 2 du courant, les membres suivants ont été élus pour l'année courante: C. W. Shaw, président; G Kershaw, ... Comité de Secours—E F Schmidt, R L Robertson. Ceci est ... D. I. RICARDO, secrétaire.

AVIS.

La soussignée, ... à la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans pour obtenir l'émancipation de ... SOPHIE BELLEVUE.

Demande.

Un professeur français, d'un certain âge et d'une longue expérience dans l'enseignement, désirerait trouver un emploi de précepteur dans une bonne famille, à la campagne. Outre sa langue maternelle, il parle et enseigne l'Anglais et l'Espagnol; il professe également la musique ... S'adresser à J. J. R., Nouvelle-Orléans, poste restante. 6 juin—6t

A VENDRE—Une PHARMACIE ...

PAUL B. THÉARD, NOTAIRE ET AVOCAT.

No. 44, rue Royale.

Magasin à bon marché.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE. AU PRIX COURANT. Encoignure Hôpital et Chartres (Coin Nord). Mme FABIO.

Hotel Bellocard,

A LA BAIN ST-LOUIS.

NOUVEAU DEBALLAGE DE LIVRES FRANÇAIS à la Librairie Nouvelle,

Rue de Chartres, No 107. 17 mai J. TACON.

Aux Habitants Sucriers.

Bureau des Assesseurs.

Aux Habitants sucriers.

Vermicelli et macaroni.

Cigares de la Havane.

REVUE Philosophique et Religieuse.

PROVISIONS.

Anglaise et Espagnol.

Allemande, Française ou Créole ... DOIVENT S'ADRESSER AU ... ETABLISSEMENT, ... En quinze semaines.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis ... 4 juin 1856. SONT invités ... à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent: ... La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 183, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 5 juin

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

28 mai 1856. A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire. Par ordre, H. O. J. TISDALE, Trésorier.

Hotel de la Place Christian.

INSTITUTION A. DARBOY.

Fèves de la Caroline.

GRATIAA, COMMAGERE & Co.

$204,000! LOTERIE DU MARYLAND.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND. Tirage, MERCREDI 25 JUIN 1856, dans la ville de Baltimore.—R. FRANCE & Co. directeurs.

$60,000!

Fil de fer à bouteilles.

Vente à bas prix,

150,000 CIGARES de la Havane ...

ENSEIGNEMENT

BOUC. Saison à Bière,

HARDY,

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

ALFENIDE!

Bains de la rue Conti,

PHARMACIE, SPECIALE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU, GUERISON DE L'hydrargyrie, MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE DU MERCURE, PAR E. LAUDAT, Pharmacien.

FUSILS ANGLAIS.

B. PRADEL.

Rue St. Charles No. 66.

G. M. Dunbar & Co.